Calendrier des périodes de session du Parlement en 2016

2015/2695(RSO) - 20/05/2015

La proposition de la Conférence des présidents pour le calendrier des périodes de session en 2016 a été proclamée approuvée.

Le calendrier des périodes de session du Parlement européen pour 2016 est par conséquent fixé comme suit:

- du 18 au 21 janvier
- du 1 au 4 février
- 24 et 25 février
- du 7 au 10 mars
- du 11 au 14 avril
- 27 et 28 avril
- du 9 au 12 mai
- 25 et 26 mai
- du 6 au 9 juin
- 22 et 23 juin
- du 4 au 7 juillet
- du 12 au 15 septembre
- du 3 au 6 octobre
- du 24 au 27 octobre
- du 21 au 24 novembre
- 30 novembre et 1 décembre
- du 12 au 15 décembre.